



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Enseignants

Question écrite n° 37412

#### Texte de la question

M Michel Jacquemin attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'education nationale, charge de la recherche et de l'enseignement superieur, sur les taux de remuneration des heures d'enseignement assurees hors service soit par des personnels en poste, soit par des intervenants exterieurs au sein des instituts universitaires de technologie. Aucune reevaluation significative du taux de cette remuneration n'a eu lieu depuis dix ans, puisqu'il n'a augmente que de 28,10 p 100 en dix ans contre 166,90 p 100 pour l'indice INSEE salaire horaire. Cette situation explique les difficultes croissantes rencontrees dans le recrutement des enseignants vacataires indispensables qui assurent 30 a 50 p 100 des heures de formation. En consequence, il lui demande a quel moment il envisage de reviser substantiellement les taux horaires afin de permettre un fonctionnement normal des institutions concernees.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jacquemin Michel](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37412

**Rubrique :** Enseignement superieur: personnel

**Ministère interrogé :** recherche

**Ministère attributaire :** recherche

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 février 1988, page 867